

AVERTISSEMENTS :

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation ou à l'entretien de l'appareil commandé.
- Ce produit doit être installé et utilisé conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

MISES EN GARDE :

- Pour éviter la surchauffe ou l'endommagement éventuel de ce dispositif et des appareils qui lui sont raccordés, **NE PAS** l'installer pour commander une prise, un appareil motorisé ou à transformateur ou toute autre source d'éclairage que celles mentionnées.
- Ce produit ne doit être utilisé qu'avec du fil de cuivre ou plaqué cuivre.

- N'utiliser ce dispositif qu'en présence de luminaires à transformateur électronique à basse tension. Pour commander des luminaires à transformateur magnétique à basse tension, on doit se servir des dispositifs Leviton spécialement conçus pour ce type de charges.
- Ce dispositif est doté d'un mécanisme de protection contre la surchauffe. Le cas échéant, il faut retirer les charges excédentaires pour qu'il se remette à fonctionner normalement.

REMARQUES:

- N'employer qu'un (1) gradateur par circuit à trois ou à quatre voies. Le ou les interrupteurs commuteront l'éclairage au niveau sélectionné à ce dernier.
- Quand ce dispositif doit commander plusieurs lampes, celles-ci **DOIVENT ÊTRE DU MÊME TYPE**, soit toutes fluocompactes, à DEL ou à incandescence. L'emploi de lampes de mêmes marques et modèles rehaussera en outre sa performance.

Outils requis :

- Tournevis ordinaire/Philips
- Ruban isolant
- Pince
- Crayon
- Coupe-fil
- Règle

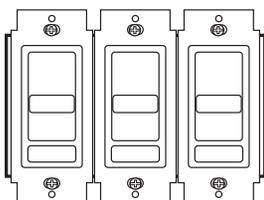
Installation du gradateur seul, ou avec d'autres dispositifs :

Si le gradateur est installé seul, passer à la section **INSTALLATION**. S'il est groupé avec d'autres dispositifs, procéder comme suit :

INSTALLATIONS GROUPÉES

Lorsque ce dispositif est installé en groupe, on doit en réduire la capacité nominale. Se reporter au tableau **CHARGE MAXIMALE/GRADATEUR**.

CHARGE MAXIMALE/GRADATEUR			
No de cat.	Single	Two Devices	More than 2 Devices
66EV	300W	300W	250W



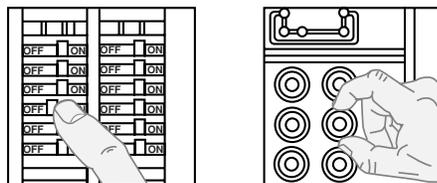
PUISSANCE MAXIMALE DES LAMPES

La puissance maximale des lampes varie en fonction de l'efficacité des transformateurs utilisés. Celle-ci diffère en effet d'un fabricant à l'autre, mais on peut employer une valeur moyenne de 80 %. Pour connaître la puissance maximale des lampes qu'on peut utiliser dans un système donné, il suffit de consulter le tableau fourni aux présentes.

PUISSANCE MAXIMALE DES LAMPES (EFFICACITÉ DE 80 %)			
Rouge	Un dispositif	Deux dispositifs	Plus de deux dispositifs
300W	240W	240W	200W

INSTALLATION

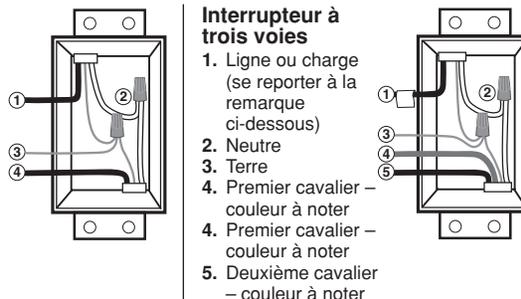
Étape 1 AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation.



Étape 2 Retrait des dispositifs existants : le cas échéant, retirer la plaque et les vis de montage du dispositif existant. Éloigner délicatement le dispositif de la boîte murale. **NE PAS** défaire les raccords tout de suite.

Étape 3 Identification de l'installation (plus courantes montrées)

AVERTISSEMENT : si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas à ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien.



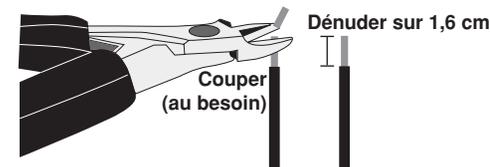
Installations unipolaires

1. Ligne (actif)
2. Neutre
3. Terre
4. Charge

IMPORTANT : dans les installations à trois voies, une des bornes des dispositifs existants devrait être d'une couleur différente (noire, probablement) ou identifiée comme étant la borne commune. Il importe d'étiqueter le fil y étant raccordé comme « commun » (ligne ou charge) au niveau des boîtes murales du gradateur et de l'autre dispositif du circuit à trois voies.

Étape 4 Préparation et raccordement des fils

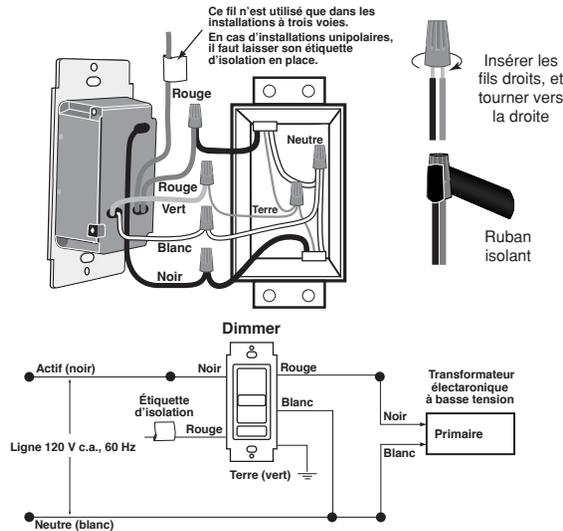
- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale sont bien droits (**les recouper au besoin**).
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale sur 5/8 po (un peu plus de 1,6 cm).
- **En présence de systèmes unipolaires, passer à l'étape 5a.**
- **En présence de systèmes à trois voies, passer à l'étape 5b.**



En présence d'installations moins courantes, se reporter au tableau CONCORDANCES CAPUCHONS/FILS.

CONCORDANCES CAPUCHONS/FILS
1 - 12 AWG + 1 à 3 x 14, 16 ou 18 AWG
2 - 12 AWG + 1 ou 2 x 16 ou 18 AWG
1 - 14 AWG + 1 à 4 x 16 ou 18 AWG
2 - 14 AWG + 1 à 3 x 16 ou 18 AWG

Étape 5a Gradateur à trois voies dans des applications unipolaires :



Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

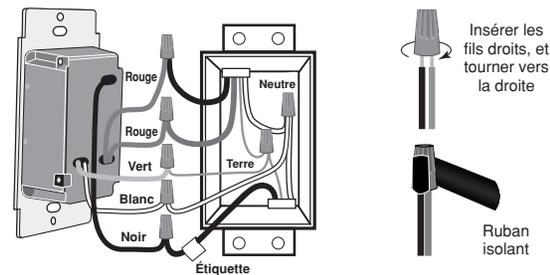
Visser les capuchons (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque capuchon de ruban isolant.

AVERTISSEMENT : LES GRADATEURS ÉLECTRONIQUES À BASSE TENSION NE PEUVENT ÊTRE RACCORDÉS QUE DU CÔTÉ PRIMAIRE (TENSION RÉGULIÈRE) D'UN TRANSFORMATEUR DU MÊME TYPE.

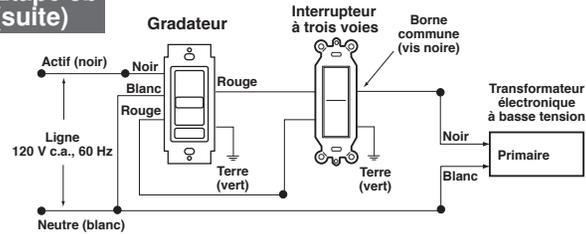
- Le fil de terre vert du gradateur au fil vert ou dénudé de la boîte murale.
- Le fil de sortie noir du gradateur à n'importe lequel des fils déconnectés du dispositif existant.
- Le fil de sortie blanc du gradateur au fil de neutre (blanc aussi) de la boîte.
- Le fil de sortie rouge du gradateur sans étiquette au fil restant dans la boîte.
- L'autre fil rouge devrait porter une étiquette d'isolation de la même couleur. **Passer à l'étape 6.**

REMARQUES : en l'absence d'étiquette d'isolation, on doit se servir d'un petit capuchon ou de ruban isolant pour protéger ce fil de sortie rouge. **Passer à l'étape 6.**

Étape 5b Applications à trois voies :



Étape 5b (suite)



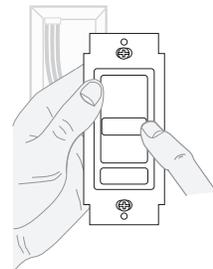
Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

Visser les capuchons (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque capuchon de ruban isolant.

AVERTISSEMENT : CONNECT AN ELECTRONIC LOW-VOLTAGE DIMMER ONLY TO THE PRIMARY (HIGH-VOLTAGE) SIDE OF A ELECTRONIC LOW-VOLTAGE TRANSFORMER.

- Le fil de terre vert du gradateur au fil vert ou dénudé de la boîte murale.
- Le fil de sortie noir du gradateur au fil étiqueté (commun) identifié au moment du retrait du dispositif existant.
- Le fil de sortie blanc du gradateur au fil de neutre (blanc aussi) de la boîte.
- Retirer l'étiquette d'isolation du fil de sortie rouge.
- N'importe lequel des fils de sortie rouges du gradateur à un des fils restant dans la boîte.
- **Le fil rouge restant du gradateur au dernier fil dans la boîte.**

Étape 6 Vérification du gradateur avant son installation dans la boîte murale :

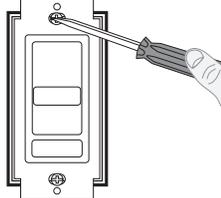


- Rétablir le courant au fusible ou au disjoncteur.
- En tenant délicatement le gradateur de la manière illustrée, hausser la glissière au maximum. Si les lumières ne s'allument pas, appuyer sur la bascule. Les lumières devraient s'allumer à leur intensité maximale.

Si les lumières ne s'allument pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.

Étape 7 Fixation :

COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.

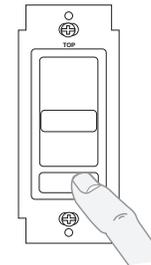


Terminer l'installation en insérant délicatement les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif. Installer ce dernier au moyen des vis de montage fournies. Fixer la plaque Decora^{MD}.

Étape 8 Rétablissement de l'alimentation : Rétablir le courant au fusible ou au disjoncteur. L'installation est terminée.

Mode d'emploi

REMARQUE : qu'il s'agisse d'installations unipolaires ou à trois voies, les luminaires s'allumeront à l'intensité réglée au niveau du gradateur. L'éclairage peut cependant être commuté à partir de ce dernier ou de l'interrupteur.



MISE SOUS TENSION : appuyer sur le côté droit de la bascule.

MISE HORS TENSION : appuyer sur le côté gauche de la bascule.

INTENSIFICATION : hausser la glissière jusqu'au niveau désiré.

TAMISAGE : baisser la glissière jusqu'au niveau désiré.

Cadran de réglage

Réglage de l'intensité minimale

Ce gradateur est doté d'un cadran permettant de régler son intensité minimale.

1. Trouver le cadran au-dessus du gradateur.
2. Tourner le cadran vers la droite pour réduire l'intensité minimale, ou vers la gauche pour l'augmenter.

Diagnostic des anomalies

- Les lumières clignotent
 - Il y a de mauvaises connexions au niveau de la lampe.
 - Les fils ne sont pas adéquatement protégés par les capuchons de connexion.
- Les lumières ne s'allument pas :
 - Le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché.
 - La lampe est brûlée.
 - Le neutre de la lampe n'est pas raccordé.

REMARQUES : pour obtenir de l'aide en ce qui a trait à l'identification du fil ACTIF dans une application à trois voies, prière de se rendre au site Web de Leviton au www.leviton.com.

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRODUITS

- Pour obtenir de l'assistance technique, composez le **1 800 405-5320** (Canada seulement).
- Rendez-vous également au site Web de Leviton, au www.leviton.com.

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada S.R.L., au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.